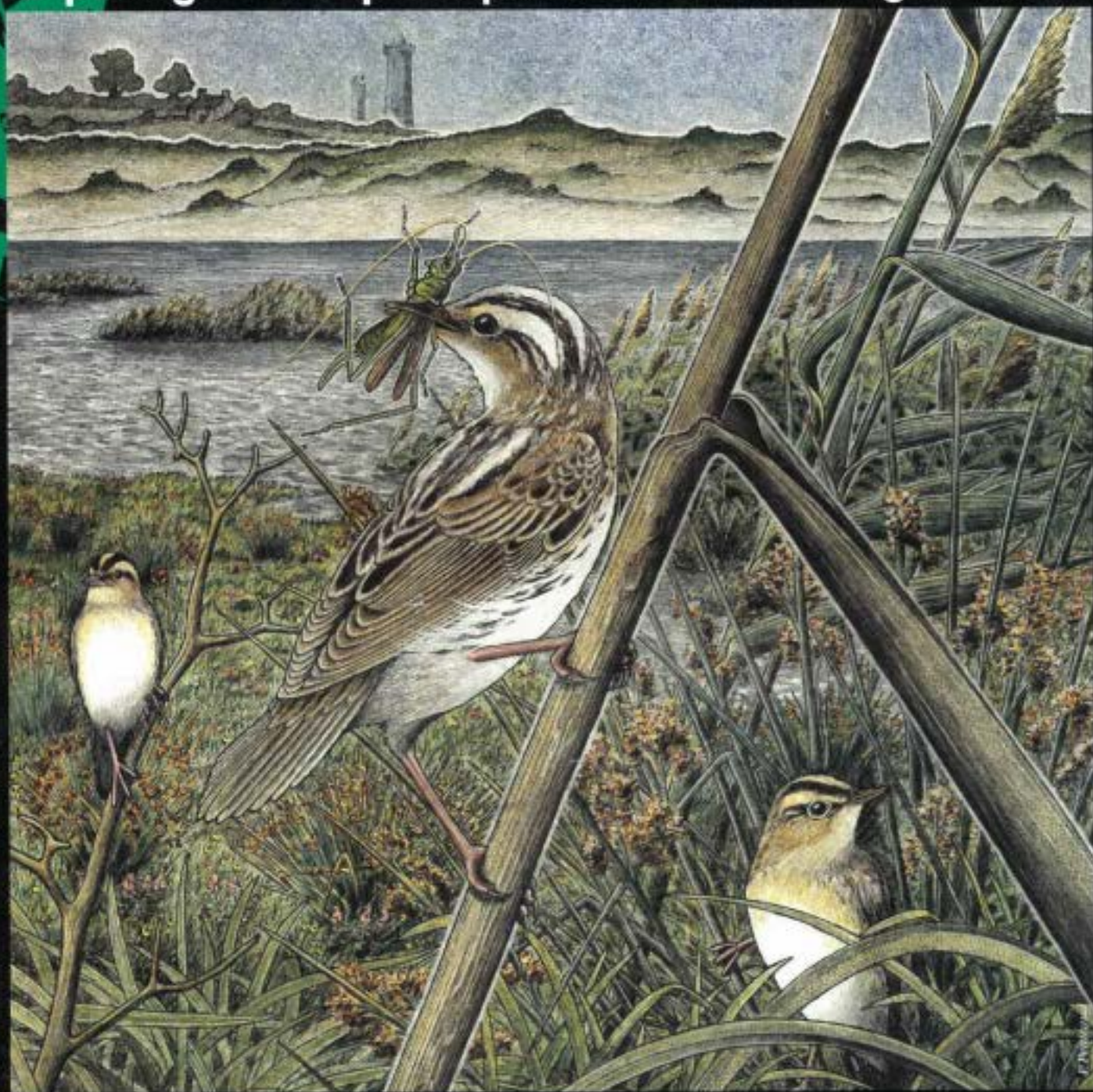


BRETAGNE

Vivante

**Dérèglement climatique et horloges biologiques /
Menaces sur la Loi littoral / La réserve de Cap-Sizun /
Le phragmite aquatique / Radar et migrations**



À la hausse !

Budget 2005 : Avec une baisse de ses crédits de 3,6% à 830 millions d'euros, le Ministère de l'écologie et du développement durable voit son budget diminuer pour la troisième année consécutive.

Il était d'usage, il y a encore une vingtaine d'années, de comparer les sommes qui semblaient insuffisantes au prix d'un avion Mirage. Pour varier les cibles, je donnerai la mesure de l'effort consenti par le gouvernement pour sauver la planète en le rapportant à la baisse de six milliards d'euros de TVA accordée chaque année aux restaurateurs français. On va tous crever, mais au moins, il y aura un garçon pour nous servir le dernier verre...

Face à cela, la rédaction de Bretagne Vivante se devait de réagir en vous offrant un sommaire à la hausse : hausse sur nos suivis naturalistes pour traquer les oiseaux migrants par les nuits les plus noires, hausse sur les poursuites de navires pollueurs (et bientôt même de ceux qui dégazent par les nuits les plus noires), hausse sur les partenariats (Nature et découvertes, CAF, Plasmor, Régions, Conseils généraux, etc.), hausse sur les enjeux de la veille écologique face au réchauffement climatique, hausse sur l'esprit critique avec l'intervention d'un vieil adhérent et néanmoins journaliste dans la presse nationale, Fabrice Nicolino. Bref, face aux choix désastreux du gouvernement, action et réflexion en hausse !

François de Beaulieu

Secrétaire général de Bretagne Vivante-SEPNB

Sommaire

- p. 2 > Action Deux posters pour financer un radar
- p. 3 > Editorial À la hausse
- p. 4 > Urgence Quand le climat se dérègle...
- p. 5 > Vie de l'association Assemblée générale
- p. 6 > Urgence Menaces sur la loi littorale
- p. 11 > D'ici et d'ailleurs Brèves
- p. 12 > Éducation à l'environnement Bivrières vivantes
- p. 13 > Éducation à l'environnement Écologistes
- p. 14 > Partenariats Un kayak, gardien d'une colonie de sternes
- p. 15 > Partenariats Nature et Découverte
- p. 16 > Échanges Nous aimons les craves...
- p. 17 > Découverte À la veille d'un cinquantenaire...
- p. 18 > Chantier Une mare en Cap Sizun
- p. 19 > Idée fixe Le life "phragmite aquatique"
- p. 20 > Idée fixe Un radar pour suivre les oiseaux
- p. 21 > Découverte Expo à Molène
- p. 22 > Portrait Le legs lapicque
- p. 23 > Paradoxes Les dessous de (dessous) de la terre

François de Beaulieu
Guillaume Gellineud & Sylvain Charvaud
Bretagne Vivante-SEPNB
Roger Uguen
Bretagne Vivante-SEPNB
Jean-François Robic
Pascal le Beuff
Arnaud Le Nevé
Jean-François Robic
Pierre Le Floch
Blain Thomas
Damien Vedrenne
Arnaud Le Nevé
Bruno Bergain
Bernadette Coléno
Roger Uguen
Fabrice Nicolino

Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3000 adhérents et gère plus de 95 sites protégés dont 5 Réserves naturelles d'Etat.

Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 63121 - 29231 Brest Cedex 3, France
Tél. : (+33) (0)2 98 49 07 18 Fax : (+33) (0)2 98 49 95 80
Courriel : bretagnevivante@bretagnevivante.asso.fr
Site : www.bretagnevivante.asso.fr

Bretagne Vivante
Directeur de la publication, François de Beaulieu
BP 63121 - 29231 Brest Cedex 3

Nos remerciements à tous les rédacteurs et photographes bénévoles, à Philippe Pénicaud et Sylvain Leparoux pour les illustrations de couverture et à M. Bussier pour leur participation à la correction.

Secrétariat d'édition : Anne Moulard - Maquette : Bernadette Coléno, 18 rue J. Guesde 29200 Brest - Imprimerie : PAM - Brest, N° ISSN 1625-4146 - Tirage : 3400 exemplaires

Quand
le climat
se dérègle,

les horloges biologiques sont-elles toujours à l'heure ?

Parmi les nombreux effets possibles des changements climatiques sur la biodiversité, des études récentes montrent comment le déroulement du cycle biologique des espèces peut être modifié et agir sur leur conservation.

Le climat a changé au cours du XX^e siècle avec une rapidité sans doute jamais égalée par le passé. Cette tendance devrait encore s'accroître si aucune mesure efficace n'est mise en œuvre rapidement pour lutter contre la principale cause identifiée de ces changements climatiques globaux que sont les émissions de gaz à effet de serre (GIEC 2001). Dans cette période d'incertitude, le monde de la recherche est actuellement de plus en plus sollicité pour prédire quelles seront les conséquences dans de nombreux domaines : géographiques, économiques (agriculture, pêche, ressources en eau), risques d'inondations, ainsi qu'en

écologie et conservation de la biodiversité...

Le climat peut agir sur les organismes vivants de multiples façons, en affectant la physiologie, la reproduction, les ressources alimentaires, la répartition géographique [1].

La phénologie est l'étude des phénomènes biologiques qui se répètent chaque année : date d'arrivée des oiseaux migrateurs, émergence des papillons, dates de floraisons... Les changements climatiques ont suscité un regain d'intérêt pour ce domaine de recherche, l'idée étant que l'analyse des relations entre le climat et la phénologie des espèces dans le passé pourrait aider à prédire les changements à venir.

Guillaume Gélinaud
Réserve Naturelle des marais de Séné

Sylvain Chauvaud
Administrateur à Bretagne Vivante-SEPMO

Vulcain (Vanessa atalanta)

Quelques signes de changement

Les oiseaux, bien étudiés, fournissent les informations les plus précises. Plusieurs études menées en Europe et en Amérique du Nord, portant sur plusieurs dizaines d'années, montrent que les dates d'arrivée des migrateurs au printemps sont de plus en plus précoces [2]. Selon les espèces, ce changement atteint quatre à treize jours en Amérique du Nord.

L'observation de la migration de printemps sur l'île de Helgoland (Allemagne) de 1960 à 2000 met en évidence, non seulement un changement des dates d'arrivée, mais aussi une modification du déroulement de la migration pour toutes les espèces étudiées (la bécasse des bois et vingt-trois espèces de passereaux). Au cours de ces quarante ans, la date de migration a été avancée de deux à douze jours selon les espèces. Tant en Pologne, qu'à Helgoland et qu'en Amérique du Nord, des changements de moindre ampleur sont observés chez les migrateurs au long cours, migrateurs transcontinentaux, dont la migration semble



Sur l'île de Helgoland (Allemagne), la date moyenne de passage au printemps du pibramile des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), migrateur transsaharien, a progressé de 0,08 jour par an de 1960 à 2000.

varier en fonction de l'indice NAO (pression atmosphérique au-dessus du nord de l'océan Atlantique) [3].

Les espèces effectuant de petites migrations, résidant en Europe par exemple, réagissent davantage à la température. Un changement de 1°C de la température en avril entraîne un changement de quatre jours dans la date d'arrivée en Pologne.

Les changements touchent aussi la phénologie de la reproduction.

Une analyse portant sur soixante-cinq espèces, étudiées pendant vingt-cinq ans au Royaume-Uni, montre que la date de ponte est maintenant plus précoce qu'en 1971 pour vingt espèces [4]. Une seule espèce présente une date de ponte plus tardive. La progression est en moyenne de 8,8 jours, elle varie de quatre à dix-sept jours. Ces changements sont liés pour une large part à des facteurs climatiques, température et précipitations au printemps [5].



Les papillons qui passent l'hiver au stade adulte comme le vulcain présentent les plus grandes variations de leur période de vol en Grande-Bretagne. Plus généralement, une augmentation de la température de 1°C entraîne une date d'émergence des papillons diurnes plus précoce d'une semaine en Grande-Bretagne. le vulcain (*Vanessa atalanta*)

Quid des autres organismes ?

Il existe aussi de nombreux indices de changement de la phénologie des plantes et des animaux en Europe, même si les connaissances sont rarement aussi précises que pour les oiseaux. Des éléments tangibles montrent de profonds changements dans la biologie de nombreuses espèces de plantes [6], d'insectes, notamment les papillons diurnes [7] et d'amphibiens [8].

En Grande-Bretagne, les dates d'apparition de toutes les espèces de papillons sont maintenant plus précoces que durant les années 1940 ou 1970 [7]. Les variations sont plus prononcées chez les espèces hibernant à l'état adulte ou sous forme de chrysalide que chez celles qui passent l'hiver sous forme d'œufs ou de chenilles.

Bibliographie

- [1] McCarthy, J.P. 2001. *Ecological consequences of recent climate change*. *Conservation Biology*, 15 : 520-531.
- Møller, A.P. 2002. *North Atlantic Oscillation (NAO) effects of climate on the relative importance of first and second clutches in a migratory passerine bird*. *J. Anim. Ecol.*, 71 : 201-210.
- [2] Tryjanovski, P., Kozniak, S. & Sparks, T. 2002. *Earlier arrival of some farmland migrants in western Poland*. *Ibis*, 144 : 62-68.
- Butler, C.J. 2003. *The disproportionate effect of global warming on arrival dates of short-distance migratory birds in North America*. *Ibis*, 145 : 484-495.
- [3] Høppø, O. & Høppø, K. 2003. *North Atlantic Oscillation and timing of spring migration in birds*. *Proc. R. Soc. London*, B270 : 235-240.
- [4] Crick, H.Q.P., Dudley, C., Glue, D.E. & Thomson, D.L. 1997. *UK birds are laying eggs earlier*. *Nature*, 388 : 526.
- [5] Crick, H.Q.P. & Sparks, T.H. 1999. *Climate change related to egg-laying trends*. *Nature*, 399 : 423-424.
- [6] Fitter, A.H., Fitter, R.S.R., Harris, L.T.B. & Williamson, M.H. 1995. *Relationships between first flowering date and temperature in the flora of a locality in central England*. *Funct. Ecol.*, 9 : 55-60.
- [7] Burton, J.E. & Sparks, T. 2002. *Flying earlier in the year: The phenological responses of butterflies and moth to climate change*. *Brit. Wildlife*, 13 : 305-311.



Aux Pays-Bas, on observe à propos de la mésange charbonnière, un décalage entre le pic d'abondance des chenilles et la période où les besoins énergétiques des poussins sont à leur maximum.

Et alors, quel est le problème ?

Effectivement, les plantes fleurissent plus tôt. On peut voir des papillons toute l'année. L'arrivée des oiseaux migrateurs est de plus en plus précoce chaque printemps. Mais quel est le risque en termes de conservation.

Les organismes ne réagissent pas tous de la même manière aux changements climatiques. On observe des différences entre les espèces [9], mais aussi des variations géographiques pour une même espèce [10]. Dès lors, des désynchronisations des relations prédateur/proie ou hôte/parasite sont à craindre de façon assez généralisée, avec des conséquences encore imprévisibles sur les espèces et les communautés.

Ensuite, il peut exister des contraintes à l'ajustement des organismes à un environnement changeant. Ainsi, on observe un avancement de la date de ponte du gobe-mouche noir aux Pays-Bas entre 1980 et 2000, en liaison avec l'aug-

mentation de la température [11]. En revanche, la date d'arrivée de ce migrateur transsaharien sur les sites de reproduction, dont le départ des quartiers d'hivernage dépend de la longueur du jour, demeure inchangée durant la même période. Cette flexibilité de la date de ponte est toutefois insuffisante pour ajuster la reproduction aux ressources alimentaires. Une proportion significative de la population pond maintenant trop tard pour profiter pleinement du pic d'abondance des insectes. Autre exemple, celui de la mésange charbonnière aux Pays-Bas, où l'on observe un décalage entre le pic d'abondance des chenilles et la période où les besoins énergétiques des poussins sont à leur maximum [12]. Le pic d'abondance des chenilles, dont la vitesse de développement dépend de la température, se produit 9 jours plus tôt, alors que la période de reproduction de la mésange, pour des raisons encore indéterminées, n'a pas varié durant les vingt années étudiées. Ces décalages, s'ils deviennent trop importants, peuvent compromettre le succès reproductif d'une espèce et à terme menacer sa conservation.



De 1960 à 2000, la migration prénuptiale du merle noir (*Turdus merula*), qui hivernait en Europe, a avancé de 0,28 jours par an [2].

Et que pouvons-nous faire ?

En dehors d'un changement de comportement individuel et d'une action collective pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, nos possibilités d'action paraissent réduites. Chacun se sent assez désarmé.

De manière générale, les exemples précédents montrent qu'il faut de longues séries de données pour mettre en évidence les changements qui touchent l'environnement. En raison des variations interannuelles des conditions météorologiques, seuls, les suivis à long terme donnent une signification statistique et biologique aux changements, souvent mineurs, qui affectent le calendrier des espèces d'une année à l'autre.

Dans ce contexte, que peut-on attendre d'une association naturaliste et de ses adhérents,

sinon documenter le changement. Il importe de relancer l'intérêt pour la phénologie. Les profondes modifications observées dans d'autres pays doivent d'abord nous inciter à faire un bilan des informations disponibles en Bretagne. Des éléments de comparaison existent : les précieuses archives et publications d'Edouard Lebeurier, les informations collectées par les ornithologues bretons depuis les années 1960... Il est aussi certain que de nombreuses données sommeillent dans nos carnets de notes. Ensuite, c'est une incitation pour les naturalistes à noter régulièrement les principaux événements annuels, même si l'on peut avoir l'impression d'un éternel recommencement. Enfin, à l'image des Britanniques [9], il serait peut-être opportun de lancer une enquête auprès des adhérents et du grand public, portant sur des espèces et des critères facilement identifiables : arrivée des hirondelles et du coucou, floraison des primevères, des chatons de saules ou floraison des châtaigniers, fin d'hivernation des lézards des murailles et verts... À court terme, cela fournira des informations sur les variations géographiques de la phénologie au sein de la Bretagne. Cela permettra peut-être aussi de sensibiliser et faire prendre conscience des changements en cours. Les modifications du climat et leurs conséquences probables sur les espèces et les écosystèmes ne peuvent plus être ignorées. Elles constituent une menace sérieuse pour la biodiversité et doivent d'ores et déjà être intégrées dans les stratégies de conservation. ■

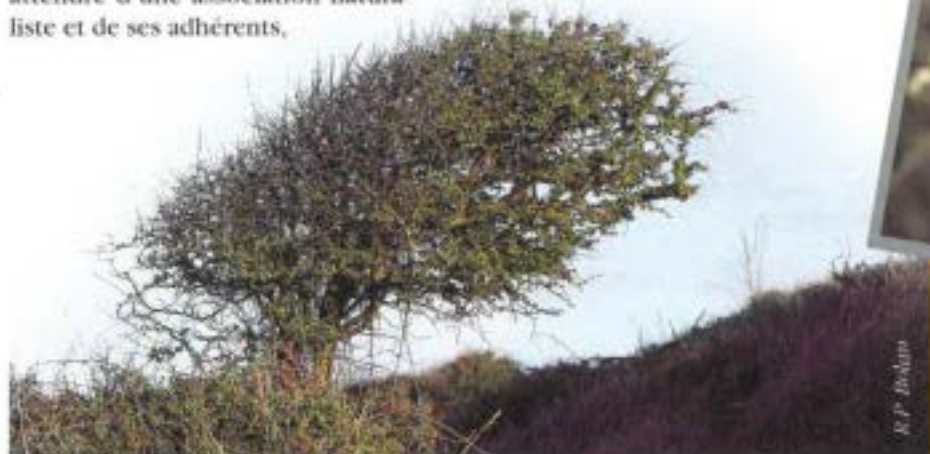
Bibliographie

- [8] Beebe, T.J.C. 1995. *Amphibian breeding and climate*, Nature 374, 219-220 (1995).
- [9] Collinson, N. & Sparks, T. 2003. *The science that redefines the seasons. Recent results from the UK phenology network*, British Wildlife 14 : 229-232.
- [10] Stevenson, I.R. & Bryant, D.M. 2000. *Avian phenology : Climate change and constraints on breeding*, Nature, 406 : 366-367.
- [11] Both, C. & Visser, M.E., 2001. *Adjustment to climate change is constrained by arrival date in a long-distance migrant bird*, Nature, 411 : 296-298.
- [12] Visser, M.E., A. J. van Noordwijk, A.J., Tinbergen, J.M. and Lessells, C.M. 1998. *Warmer springs lead to mistimed reproduction in great tits (*Parus major*)*, Proc. R. Soc. Lond. B, 265 : 1867-1870.

Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, 2001. Bilan 2001 des changements climatiques : les éléments scientifiques. Rapport OMM/ PNUE.



En Grande-Bretagne, l'aubépine (*Crataegus monogyna*) fleurit maintenant 14 jours plus tôt que pendant la période 1891-1947.



Sur vos agendas 2005

*réservez le 21-22 mai
pour l'assemblée générale
de Bretagne Vivante-SEPNB
qui aura lieu à Morlaix.*



The Rivard, Baie de Morlaix



Ilots de la Baie de Morlaix



Pointe de Morlaix



Roc de Trévèzet

J.J. Béné, F. de Bénédictis, T. Chénier, R.P. Dolan



Pointe de Morlaix



Pointe de Morlaix



Les Crayons

Baie de Morlaix

MENACES

sur la loi littoral

Roger Uguen
Trésorier à Bretagne Vivante-SEMR

Réserve du Cap-Stizun

La loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral de 1986, dite « loi Littoral », a pour but de concilier le développement des activités économiques traditionnellement présentes sur le littoral et la protection d'un patrimoine naturel souvent exceptionnel, mais fragile et menacé. En interdisant toute construction dans la bande des cent mètres, en empêchant le « mitage » (éparpillement des constructions), en prévoyant des coupures d'urbanisation et en protégeant les espaces remarquables, elle devait permettre de freiner l'urbanisation du littoral et la destruction du patrimoine naturel qui l'accompagne.

Une mise en œuvre tardive et incomplète

La mise en œuvre de cette loi a été très lente et incomplète. La publication des décrets nécessaires à son application ne s'est faite que tardivement. Il a ainsi fallu que France nature environnement (FNE) exerce un recours contre l'État

pour que le décret prévu par la loi, permettant l'application de la loi sur les communes riveraines des estuaires et aux rives des grands estuaires, soit enfin publié en mars 2004, dix-huit ans après le vote de la loi. D'autres décrets sont toujours attendus. Les dispositions de la loi n'ont été intégrées dans les plans d'occupation des sols (POS) et les plans locaux d'urbanisme (PLU) que tardivement et souvent de manière incomplète.

Un effet limité sur l'urbanisation

La loi n'a eu qu'un effet limité sur l'urbanisation. Elle a certes permis d'éviter les grandes opérations immobilières et changé certaines pratiques (en favorisant une urbanisation plus en retrait de la mer, moins fréquemment en site vierge). Mais elle n'a pas empêché les constructions illégales, ni la poursuite de l'urbanisation sur le littoral et le grignotage des milieux naturels. Ainsi, dans le Morbihan, les surfaces urbanisées sont passées de 3500 hectares en 1977 à 6500 hectares en 1999. En prenant

en compte les possibilités de construire restant dans les documents d'urbanisme actuels, ces surfaces continueraient de croître, pour atteindre 8500 hectares. Les milieux littoraux (vasières, milieux dunaires...), particulièrement riches, sont mis à mal, victimes d'une banalisation et d'un appauvrissement. De nombreuses plantes se sont faites très rares ou ont même disparu.

La loi n'a pas réussi à établir une gestion équilibrée de l'espace. L'équilibre entre protection et aménagement n'a pas été atteint, au détriment de la protection.

Une remise en cause de la loi Littoral

Ce constat, aujourd'hui partagé, n'empêche pas les aménageurs et leurs relais politiques de dénoncer les contraintes imposées par la loi qui serait un obstacle au développement économique. Il conviendrait donc de « l'assouplir », c'est-à-dire de la remettre en cause.

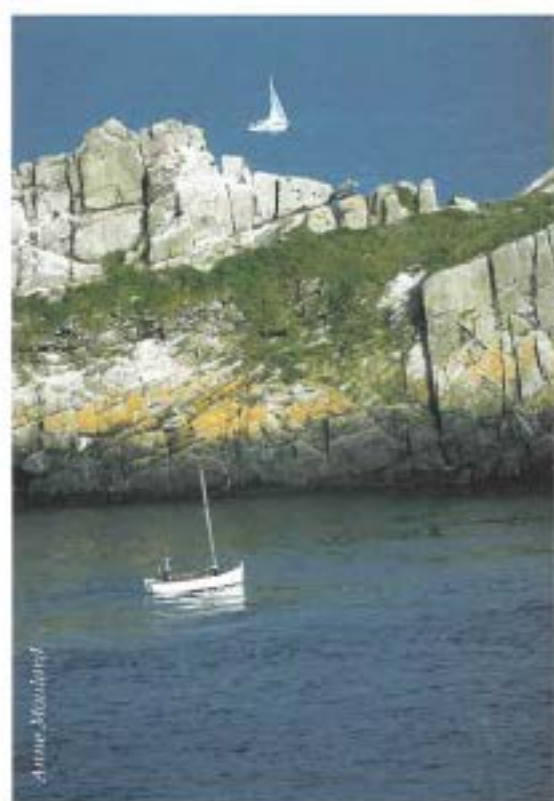
Un décret du 29 mars 2004 a déjà permis certains aménagements dans la bande des cent mètres (implantation d'équipements démontables liés à l'hygiène et à la sécurité par exemple). Les propositions contenues dans deux rapports parlementaires publiés cet été (le rapport Le Guen pour l'Assemblée nationale, et le rapport Gélard pour le Sénat) sont beaucoup plus inquiétantes. Sans entrer dans le détail de ces deux rapports, quelques idées-forces s'en dégagent : une remise en cause des espaces remarquables, un renforcement du pouvoir des élus locaux et une volonté de museler les associations.

Les espaces remarquables énumérés dans la réglementation seraient trop nombreux, et il « conviendrait » d'en modifier la liste. Il ne s'agit certes pas, selon le rapport Le Guen, de mettre « en cause la nécessité de protéger les espaces les plus beaux de notre littoral » (à noter que pour le rapporteur, un espace serait remarquable parce que beau, et pas parce que riche de sa diversité biologique), mais il « conviendrait » de retirer de la liste les espaces qui sont déjà protégés au titre d'autres législations (sites classés et inscrits, réserves naturelles...), législations moins protectrices que la loi Littoral. Le rapport Gélard va dans le même sens en proposant de distinguer « les espaces qui présentent un intérêt exceptionnel, unique, rare, et qui nécessitent, dès lors, un régime de protection renforcée » des « zones qui sont simplement naturelles » et qui « peuvent être protégées au titre d'autres législations, qui sont suffisantes pour en assurer la conservation (classement

en espace boisé, Réserve Naturelle, arrêté de biotope) ».

Pour permettre un meilleur équilibre entre protection et aménagement, il faudrait redonner aux élus le pouvoir d'élaborer une politique d'aménagement des territoires littoraux. Les futurs schémas de cohérence territoriale (SCoT) devraient pouvoir préciser les dispositions de la loi Littoral « en fonction des circonstances locales ». Ils pourraient « adapter » les dispositions de la loi en fonction des territoires, par exemple en assouplissant les règles relatives à la continuité de l'urbanisation ou aux espaces proches du rivage. Ainsi, selon les territoires, la loi pourrait être appliquée avec plus ou moins de rigueur.

Pour permettre ces « adaptations », il faudrait bien sûr neutraliser les associations qui, en agissant devant la justice, utiliseraient la loi de façon perverse et abusive, le rapport Gélard parlant du « caractère pathologique » de leurs pratiques. Il faudrait donc, selon le rapport Le Guen, non seulement renforcer le poids des élus locaux au sein des commissions départementales des sites, mais encore interdire aux associations participant à la commission des sites de demander l'annulation des documents d'urbanisme alors qu'elles auraient participé à leur élaboration par la production d'études sur l'environnement. Et surtout, et sur ce point députés et sénateurs se rejoignent, il ne serait plus possible de demander au juge de confronter les autorisations d'occuper le sol à la loi Littoral dès qu'un document d'urbanisme existe. Il ne serait par exemple plus possible de contester un permis



Ile des landes - Préserveons notre littoral

de construire parce que contraire à la loi Littoral dès lors qu'un plan local d'urbanisme (PLU) existe. Une urbanisation contraire à la loi ne pourrait plus être arrêtée par le juge car conforme au document d'urbanisme en vigueur.

La vigilance s'impose

Cette volonté de remise en cause de la loi Littoral va à l'encontre du bilan dressé par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Dans un rapport publié en septembre, elle met en garde contre l'urbanisation croissante des côtes et n'hésite pas à écrire que faute de politique volontariste en matière de construction, on se dirigerait tout droit vers un « scénario suicidaire ». C'est sans doute pourquoi, à l'occasion du Comité inter-ministériel de l'aménagement du territoire du 14 septembre, M. Lepeltier, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a tenu à rassurer en déclarant que la loi Littoral ne serait pas modifiée. Mais le gouvernement n'exclut pas « les aménagements à la marge » qui pourraient se faire sous forme de décrets. Quant aux parlementaires, ils ont l'intention, comme l'écrit M. Le Guen, « de modifier le dispositif actuel par voie d'amendements », par exemple lors de la discussion sur le projet de loi sur les territoires ruraux. La vigilance s'impose plus que jamais. ■



Le littoral guidelois : sans commentaire.



Les mardis des bénévoles

Depuis le début de l'année, quelques bénévoles (R. Uguen, J.-P. Le Gall, F. de Beaulieu) se relaient à Brest pour représenter l'association au tribunal correctionnel lors des procès qui y sont menés à l'encontre des capitaines (hélas, pas directement des armateurs) des navires pollueurs.

Un rapide bilan permet de conclure que, quand l'Etat veut, il peut et que, dans certains de ses aspects, la justice démocratique a du bon.

Même s'il est fastidieux d'attendre parfois des heures pour parler quelques minutes, il est rassurant de voir que, dans ce type de procédure, non seulement les droits de la défense sont parfaitement respectés (c'est pour cela qu'on y passe des heures), mais aussi ceux des parties civiles. Ainsi, de simples citoyens, membres d'une association agréée comme la nôtre, peuvent prendre la parole et faire valoir leurs arguments (pour faire bref, nous rappelons que Bretagne Vivante-SEPNB a engagé 6,6 millions d'euros en vingt ans pour ses actions en direction des oiseaux de mer).

Compte tenu du nombre de procès en cours et à venir, nous pouvons penser que les dommages que nous pouvons légitimement espérer toucher (mais il nous faudra des relais pour les procès en appel à Rennes...) nous permettront de maintenir le poste de juriste qui est une des forces de l'association. Sans lui, aucun bénévole n'aurait pu suivre les fastidieux et épais dossiers que nécessite chaque procès.

Mais on peut aussi espérer qu'avec le temps, les pollutions cesseront (et que nous trouverons d'autres ressources). On sait que beaucoup de bateaux dégazent la nuit, mais le développement des missions avec caméras à infrarouges va sûrement faire évoluer la situation.

François de Beaulieu

Erika :

5 ans déjà et toujours pas de condamnation ! Bretagne Vivante - SEPNB assigne Total en justice pour obtenir réparation du préjudice subi.

Tout le monde s'en souvient : il y a cinq ans, l'Ouest de la France a connu une catastrophe écologique et économique majeure. Nul ne peut le nier : les indemnités du FIPOL sont ridiculement insuffisantes et les plaintes avec constitution de partie civile de multiples collectivités et associations se heurtent à de multiples obstacles qui laissent craindre que le procès de l'Erika au pénal ne dure aussi longtemps que le celui de l'Amoco. De plus la dimension écologique de la catastrophe risque d'être occultée par les aspects économiques.

C'est pourquoi Bretagne Vivante-SEPNB a décidé avec ses avocats d'assigner Total au tribunal pour obtenir réparation du préjudice subi de son fait. En effet, Total, propriétaire de la cargaison est comme tout un chacun responsable des dommages causés "par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde", selon les termes du Code civil. Cette procédure au Civil a le grand avantage de ne pas imposer une enquête complexe pour déterminer la culpabilité des uns ou des autres et d'en appeler à la justice pour que la loi s'applique également à ceux qui laissent divaguer leur chien ou leur pétrolier.

Pour sa part, Bretagne Vivante-SEPNB a dépensé 6,6 millions d'euros depuis 22 ans pour la protection des oiseaux marins (elle a accueilli 22 000 couples nicheurs en 2004). On estime qu'environ 150 000 oiseaux ont péri dans la catastrophe. Ils ne représentent que la face la plus visible et mesurable des fabuleux dégâts occasionnés à la biodiversité marine.

Seule une condamnation lourde des responsables permettra d'améliorer la situation, où l'on voit que même l'Europe reste impuissante à l'heure d'alourdir les sanctions face au blocage de la Grèce, de Malte et de Chypre.

Contacts pour la Loire Atlantique et l'Ille et Vilaine :

Bernard Guillemot (Président) 0240856390

Contacts pour le Morbihan, le Finistère et les Côtes-d'Armor :

Roger Uguen (Trésorier) 0298633853

et François de Beaulieu (Porte-parole) 0298633321

Réduction d'impôt sur les remboursements de frais bénévoles

Les moyens financiers de l'association ne permettent pas de prendre en charge l'ensemble des dépenses engagées par les adhérents pour leurs activités au sein de l'association. Ils sont nombreux ceux qui, chaque année, renoncent à demander le remboursement de ces dépenses.

Depuis la loi du 6 juillet 2000, ces frais non remboursés donnent droit à une réduction d'impôt. Pour en bénéficier, il faut adresser au siège, sur papier libre, une demande de renoncement au remboursement des frais engagés, accompagnée de la liste de ces frais. Un justificatif vous sera alors adressé, permettant d'obtenir, comme pour tous vos dons, une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des frais non remboursés.

Tro Breizh naturaliste et institutionnels

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pendant deux jours, et sur plusieurs de nos réserves, Monsieur Mével, vice-président chargé des espaces naturels dans le nouveau Conseil régional de Bretagne. Il a été accompagné par Madame I. Thomas, présidente de la Commission environnement du Conseil régional, ainsi que par plusieurs responsables des services. Sur les sites, ils ont pu rencontrer des représentants de la DIREN, des Conseils généraux, communautés de communes, et communes, ainsi que des bénévoles et des salariés de Bretagne Vivante-SEPNB. Beaucoup de projets ont émergé de ces journées qui se sont achevées par un pique-nique sur l'île de Creizic dont le propriétaire est un partenaire de longue date du réseau réserves.

Des posters et des affiches pour protéger la faune et la flore en Pays de Loire

Bretagne Vivante-SEPNB, en partenariat avec la DIREN des Pays de la Loire, vient d'éditer une affiche et une brochure sur la faune protégée en Pays de la Loire. Cette affiche vient s'ajouter à l'affiche sur la flore protégée éditée en 1998.

Ces affiches sont destinées à sensibiliser les scolaires, le grand public et les acteurs de l'aménagement sur la nécessité de préserver les espèces animales et végétales protégées, rares, menacées et leurs milieux de vie.

L'affiche sur la faune présente quelques espèces animales protégées dans la Région Pays de la Loire. La brochure décrit les menaces qui pèsent sur ces espèces, l'utilité de les préserver, de protéger et gérer les milieux naturels, et précise la liste de l'ensemble des espèces animales protégées en Pays de la Loire.

La vente de ces documents permettra d'acquérir ou de gérer des espaces naturels abritant des animaux et des plantes protégés en Pays de la Loire.

Prix : 6 euros pour l'affiche et la brochure faune, 3,81 euros pour l'affiche et la brochure flore.

Renseignements : Bretagne Vivante-SEPNB - 6, rue de la Ville en Pierre, 44000 Nantes

Tél : 02 40 50 24 25

Fax : 02 40 50 13 44

courriel :

section-nantes@bretagne-vivante.asso.fr



Nous avons lu & aimé

Les oiseaux marins de France métropolitaine (1960-2000)

Cet ouvrage est le premier à fournir une analyse globale détaillée de l'évolution des effectifs et de la répartition des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine.

Principalement basé sur les données collectées par plusieurs centaines d'observateurs bénévoles durant des recensements nationaux initiés à partir des années 1960, il retrace l'évolution de ces populations d'oiseaux marins. Les vingt-six espèces considérées totalisaient près de 240 000 couples nicheurs à la fin du XX^e siècle, répartis sur les façades littorales de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée, ainsi qu'en France continentale. Des textes, agrémentés de nombreuses cartes et figures, présentent pour chaque espèce son statut passé et actuel, les facteurs naturels ou d'origine humaine responsables des évolutions numériques, les diverses menaces qui pèsent sur son avenir et les actions de protection mises en œuvre. Cet ouvrage constitue une source précieuse d'informations pour l'ornithologue passionné ou le naturaliste curieux, ainsi que pour tous les acteurs, scientifiques, associatifs ou administratifs, impliqués dans la conservation des oiseaux marins et de leurs habitats.

BERNARD CADIOU, JEAN-MARC PONS ET PIERRE YÉSOU. OISEAUX MARINS NICHEURS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE (1960-2000), ÉDITIONS BIOTOPE - FRANCE, PARUTION OCTOBRE 2004, DISPONIBLE DANS LE CATALOGUE CENTRAL DE CETTE REVUE. PRIX PUBLIC : 40 EUROS, PRIX ADHÉRENT : 38 EUROS (voir notre catalogue central.)



Un nouveau guide de terrain

Pour tous ceux qui sont amenés à faire des inventaires naturalistes, le petit guide de poche publié par l'INRA va résoudre bien des problèmes. Voici enfin toutes les larves et tous les oeufs des trente trois espèces d'amphibiens répertoriées en France. C'est précis, rigoureux, exhaustif. Ainsi, pour le crapaud accoucheur, le lecteur dispose de deux photographies de l'adulte, un carte de répartition, un calendrier d'observation, une photographie de la bouche du têtard et cinq vues latérales, dorsales et ventrales du têtard accompagnant donc les principales étapes de sa croissance. Toutefois, le prix (35 euros) est très excessif et pas même compensé par un papier de qualité évitant les effets de transparence, et une couverture capable de survivre à quelques jours de terrain.

C. MIAUD, J. MURATET, IDENTIFIER LES ŒUFS ET LES LARVES DES AMPHIBIENS DE FRANCE, 200 PAGES, INRA ÉDITIONS.

François de Beaulieu

Les orchidées en presqu'île de Crozon

Pour Paule et André Ragot, les orchidées, c'est une passion. Pas un coin de verdure de la presqu'île de Crozon qui n'ait vu leurs pas. Munis d'un petit carnet solide, ils arpentent depuis huit ans le moindre recoin de presqu'île à la recherche de la vingtaine d'espèces présentes. Chaque pied est compté, repéré sur un croquis des lieux. Tous ces comptages sont reportés sur des cartes au 1/25 000 (une carte par espèce) quadrillées au kilomètre carré. Un travail de fourmi, année après année, reconnu et recherché par les scientifiques.

Ce travail exceptionnel, personne ne pouvait le faire : huit années de repérages et d'inventaires sur une zone à la fois réduite et bien délimitée, mais en même temps immense (25 km de long !), aucun spécialiste n'imaginait même le réaliser !

Georges Boulestreau

En collaboration avec Bretagne Vivante-SEPNB et les Éditions Buissonnières, à Crozon, un livre vient de paraître, qui recense les vingt-trois espèces d'orchidées présentes en presqu'île. Chaque espèce est présentée sur deux pages : photos, description, zones géographiques, époque de floraison... Tout le travail méticuleux des époux Ragot y est consigné dans un format de poche accessible à tous, y compris aux « non-botanistes ». Le livre est édité avec l'aide de la Fondation Nature & découvertes.

PAULE ET ANDRÉ RAGOT, *ORCHIDÉES EN PRESQU'ÎLE DE CROZON*, COLLECTION DÉCOUVERTES BUISSONNIÈRES, 12,5 x 19 cm, 80 pages, 10 euros.

La Région stratégique, le développement durable, un projet pour la Bretagne,

La première partie de l'ouvrage propose une belle synthèse de l'histoire économique et sociale de la Bretagne au cours des cinquante dernières années. La deuxième partie aborde les quatre grandes crises qui ont mis à mal le modèle breton : la « variable folle » des pollutions, l'altération de la cohésion économique et sociale, les « fruits amers » de la globalisation, la perte de contact avec les consommateurs. On a cependant déjà lu de tels bilans, et c'est surtout dans la troisième partie que l'ouvrage prend tout son sens en montrant une issue à la crise actuelle. Résumons en une phrase et un exemple. C'est en proposant des produits non standardisés aux normes mondiales que l'on pourra empêcher leur délocalisation. Une partie non négligeable des consommateurs est prête à acheter du beurre breton si une différence de goût et d'aspect est associée à l'image d'une Région sortie de sa crise écologique. Même

si l'auteur fait l'impasse sur certaines variables telles que l'évolution des ressources énergétiques, l'ouvrage est stimulant et fait même un bel éloge de l'action associative.

RENAUD LAYADI, *LA RÉGION STRATÉGE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN PROJET POUR LA BRETAGNE*, PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, 2004, 296 pp : 20 euros.

Max va à la pêche avec son père

Une histoire drôle et sensible qui parle de la relation d'un petit garçon avec son père. Les diverses péripéties vécues par les deux personnages sont autant d'occasions d'aborder les problèmes de pollution et de diminution des ressources naturelles.

Bande dessinée abordable dès six ans, n° 64, prix 4,90 euros.

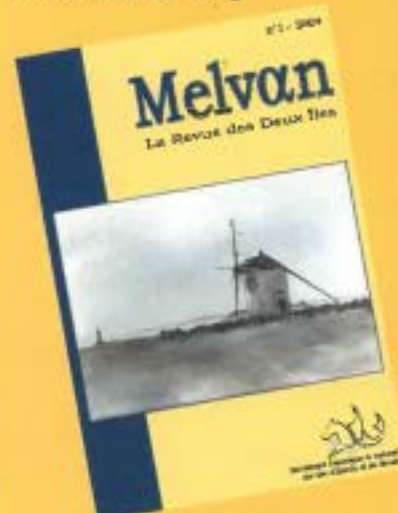


Houat et Hoëdic

L'association Melvan, dont nous vous avons parlé dans le n° 7 de cette revue, s'est dotée d'une superbe revue dont le n° 1 vient de sortir. Au sommaire : histoire, archéologie, sociologie, mais aussi ornithologie et botanique. Sur ce dernier point, un très bel article de Gabriel Rivière dresse un état des lieux des espèces patrimoniales.

MELVAN, LA REVUE DES DEUX ÎLES, 100 PAGES EN COULEURS, 15 EUROS (AVEC L'ADHÉSION « SYMPATHISANT »),

Melvan, 56170 Île d'Hoëdic
melvan@melvan.org





Concours Photo : Gros plan sur la nature (Séné - 56)

La Réserve Naturelle des marais de Séné et Bretagne Vivante-SEPNB organisent leur 5^e concours international de photographies nature : « Gros plan sur la nature ».

Dans le cadre de la Réserve Naturelle des marais de Séné, l'association Bretagne Vivante-SEPNB organise chaque année, au Centre nature de la Réserve Naturelle, un concours international de photographies sur la nature, suivi d'une exposition. Il s'agit d'une part de faire découvrir la nature à travers l'image et, d'autre part, de participer à la sensibilisation et à la protection de la nature.

Ce concours est ouvert aux amateurs et aux professionnels, de toutes nationalités. Les photographies dénotant un dérangement manifeste des espèces lors de la prise de vue (comme pour une photographie d'oiseaux au nid) ou plus généralement un non-respect de l'environnement de la part de l'auteur, ne seront pas acceptées.



5^e concours international de photos nature

"Gros plan sur la nature"

"Une nature, pas une, une photographie pour le monde à venir"

Les meilleurs clichés seront exposés de février à mai 2004 dans la salle d'exposition photos de la Réserve Naturelle des Marais de Séné

Tout intérêt d'ordre commercial est formellement exclu

Les gagnants recevront un prix et leur photo sera exposée dans la salle d'exposition photos de la Réserve Naturelle des Marais de Séné

Pour ce millésime, la date limite d'envoi des diapositives est fixée au 15 décembre 2004.

Le règlement complet de ce concours est disponible chaque année, sur le site Internet : www.bretagne-vivante.asso.fr dans la rubrique « Actualité »

Réserve Naturelle des marais de Séné - Bretagne Vivante-SEPNB
Brouël Kerbihan - 56860 Séné
<http://www.reservedesene.com>

Manu en lignes de mire : la « Carte au trésors », ou les coulisses d'un tournage...

En juin dernier, l'équipe de production de la « Carte aux trésors » est venue filmer sur la réserve des landes du Cragou, une séquence de son émission consacrée au Finistère, meilleur score de France à durant l'été. L'équipe des monts d'Arrée, sollicitée par le Conseil général, a délégué Manu, le responsable de sites pour se « prêter au jeu » (à quelques nos questions).

Bretagne Vivante : Comment s'est passé le tournage ?

Manu : après des repérages très rapides et le choix du sujet, le lycopode, l'équipe de tournage et les concurrents sont arrivés le premier juin. Ils voulaient commencer à filmer le jour même mais la météo n'était pas du même avis et il a fallu remettre ça au lendemain. Pendant ce temps, une personne à la Maison de la Réserve Naturelle du Venec, une autre au Musée du loup - toutes deux chargées d'aiguiller les concurrents vers le Cragou - et moi-même attendions l'éclaircie. Le lendemain, on reprenait les mêmes mais sous le soleil. Après que les hélicoptères aient longuement survolé les landes du Cragou, ses courlis et ses busards, le concurrent bleu réussissait à me repérer dans mon T-shirt blanc, au milieu d'une pâture. Malgré mon aide pour récupérer le pin's à 1500 euros, le concurrent n'a pas souhaité partager la somme avec moi !

BV : Et le plateau avec Sylvain Augier ?

Manu : En fait, il a un assistant qui lui répète trois ou quatre fois les questions qu'il doit me poser. Le même assistant lui écrit les textes qu'il lit dans l'hélicoptère. Sinon, il a voulu me rassurer, pensant que j'avais le trac mais je lui ai répondu : « Je suis aussi animateur ». Ce qui l'a fait sourire ; il devait penser à la différence de salaire !

BV : Des regrets ?

Manu : Oui, car ils n'ont pas tenu leur promesse d'éviter tout survol intempestif de la réserve.

BV : Un moment drôle ?

Manu : Beaucoup. C'est toujours drôle d'amener des citadins au milieu des ajoncs. Surtout quand une jeune péliade se déroule devant les pieds d'un cameraman. Je n'avais jamais vu quelqu'un taper du pied aussi énergiquement !

BV : Quel enseignement tires-tu de cette expérience ?

Manu : Beaucoup de Bretons ont découvert la beauté des landes intérieures par cette émission, entre deux pubs pour une chaîne de magasins de bricolage. S'ils passaient moins de temps devant la télé, ils pourraient vivre ce moment autrement que par procuration.



Manu Holder, responsable de la réserve des Monts d'Arrée.



50 ans et toutes ses dents

Grâce à l'apport d'une équipe de 3e cycle de l'école Science de Com' (Nantes) et à la bonne volonté des adhérents sondés par téléphone, la revue Penn ar Bed a profité de son cinquantième anniversaire pour faire un petit bilan de santé.

Dans l'ensemble, et c'est une bonne nouvelle, les lecteurs sont satisfaits de la revue. Ils ont peu d'exigences supplémentaires mais, pas sectaires, ils sont toutefois ouverts à certains changements. La forme convient même si certains, plus du côté des non-abonnés, pensent que des améliorations sont possibles quant aux couleurs et aux illustrations qu'ils souhaitent plus nombreuses. Le fond convient aussi dans la mesure où il propose une grande variété de thèmes, qui correspondent aux attentes de chacun. Le militantisme de certains des textes et l'apport des sciences humaines (géographie, histoire, sociologie, ethnologie) est encouragé. On note que 55 % des abonnés ne désirent pas que la revue traite d'autres Régions.

En ce qui concerne l'organisation de l'abonnement, des plaintes se font entendre quant à la procédure de réabonnement. Rappelons ici que, bien souvent, les abonnés ont du mal à concevoir que leur abonnement vaut pour quatre numéros dont la parution ne coïncide pas forcément avec l'année civile de leur cotisation. En cas de problème, le mieux est de téléphoner directement au siège de Brest, où les fichiers peuvent être vérifiés en direct. Le mieux étant d'opter pour un prélèvement automatique.

Une mauvaise nouvelle

Tout ce qui précède est assez réconfortant pour la rédaction. Mais, chacun le sait, on ne peut pas plaire à tout le monde, et la Commission paritaire qui accorde les tarifs postaux préférentiels a jugé que nous étions trop lents à rattraper le retard de quatre numéros, retard, il est vrai, vieux d'une dizaine d'années...

Or, les lecteurs attentifs l'auront remarqué, le numéro 188 (celui du cinquantenaire) est daté de mars 2004, alors que le numéro 187 est de décembre 2002. En fait, ce qui, au départ, était une erreur de fait, commise à l'imprimerie, est devenu un nouveau point de départ. Sautant à pieds joints par-dessus 2003, Penn ar Bed continue donc sa route, s'inscrivant seulement dans la longue tradition qui fit passer l'Europe du 3 au 15 octobre 1582 dans le cadre de la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII. Nul n'est lésé puisque chacun recevra ses quatre numéros sans augmentation de tarif et que, mieux, les articles ont ainsi quelques chances de ne pas évoquer des faits nettement postérieurs à la date figurant en tête de la revue. Les quatre numéros parus en temps et en heure en 2004 devant nous permettre de retrouver nos tarifs postaux de périodique.

Une surprise

Cependant, pour revenir à l'enquête menée par nos amis de Sciences de Com', celle-ci a eu l'immense mérite de nous faire découvrir qu'il existait un gisement de plusieurs centaines d'abonnés potentiels pour Penn ar Bed. En effet, le quart des adhérents de Bretagne Vivante-SEPNB ignore l'existence de cette revue ! Nous les invitons donc, au travers de cet article, à feuilleter quelques numéros au local de leur section, à consulter les sommaires sur le site Internet et à s'abonner dès que possible. Nous regrettons de ne pouvoir leur offrir un lecteur de DVD et une montre d'aviateur, mais ils découvriront un formidable outil pour mieux connaître et protéger la nature en Bretagne.

François de Beaulieu



HERMINE VAGABONDE

Salut à tous !
Voici les trois dernières Hermine.
Superbes !
À découvrir d'urgence.



Et, très prochainement, nous parlerons avec Hermine sur les traces de la loutre, des oiseaux des falaises et du requin pélerin. Vraiment Top ! Tu viens avec nous ?

Noël, Noël, tu vas venir bientôt, mon bon papa Noël, n'oublie pas mes cadeaux. Et pour ce jour si merveilleux, petit papa Noël, Abonne-moi à l'Hermine !



Un abonnement de Noël à l'Hermine vagabonde, voilà une bonne idée de cadeau

Pour chaque abonnement de Noël souscrit, 3 hermines offertes :

- les castors de l'Ouest
- Les sternes, oiseaux du beau temps
- A la découverte du Golfe du Morbihan.

L'abonnement de Noël débute avec le dernier numéro paru : n° 28, Les délices de l'automne.

Offre spéciale Noël

Je souscris un abonnement de Noël à l'Hermine vagabonde

- ☐ 1 an (4n°) 10 €
☐ 2 ans (8n°) 18 €

Adresse de l'abonné(e) :

nom : prénom :

adresse :

☐ Je souhaite que le cadeau et le premier numéro parviennent directement à l'adresse de l'abonné.

☐ Je souhaite que le cadeau et le premier numéro parviennent à mon adresse

nom : prénom :

adresse :

Abonnement accompagné du règlement à adresser à :
Bretagne vivante - SEPNB 186 rue Anatole France BP 63121
29231 Brest Cedex 3

La Semaine Rivières vivantes en partenariat avec le WWF, les magasins Champion et Bretagne Vivante-SEPNB

Jean-François Robic

Chargé de communication et développement à Bretagne Vivante-SEPNB

Dans le cadre d'un partenariat, le WWF (Fonds mondial pour la nature) et les magasins Champion ont organisé, durant une semaine en juin dernier, un peu partout en France, des actions sur le thème de l'eau douce.

Bretagne Vivante-SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) s'est adjoint, à ce partenariat en accompagnant les enfants de trois écoles sur des ruisseaux et plans d'eau à proximité de leur école pour leur faire découvrir le patrimoine naturel, faune et flore des zones humides, et les sensibiliser à leur protection.

Les écoles avaient reçu préalablement un kit de découverte de la rivière, conçu par une association de la Région-Rhône Alpes. Elles ont été sélectionnées par l'intermédiaire des enfants gagnants du concours de dessin organisé par les magasins Champion pour les enfants de leur personnel.

Les écoles et magasins concernés étaient :

Lundi 7 juin : école Notre-Dame de Questembert, magasin Champion de Questembert (56),

Mardi 8 juin : école de Loudéac, magasin Champion de Loudéac (22),

Jeudi 10 juin : école de Guillac, magasin Champion de Josselin (56).

Écolo'gestes

Paskall Le Dœuff
Coordinateur pédagogique
à Bretagne Vivante-SEPNB

Après « l'univers des plantes » en 2004, « Les petites bêtes sortent le grand jeu ! » en 2005.

Chaque année, dans le cadre des rencontres « Écolo'gestes », Bretagne Vivante-SEPNB invite les centres de loisirs de Bretagne à élaborer des jeux sur un thème de l'environnement. Pour l'édition 2004-2005, le thème retenu est : « les petites bêtes sortent le grand jeu ».

L'opération Écolo'gestes, initiée par Bretagne Vivante-SEPNB en partenariat avec la Fédération Bretonne des CAF et Jeunesse et sports, permet, depuis cinq ans, aux centres de loisirs de Bretagne, d'inventer un jeu sur un thème d'environnement. Pour la nouvelle édition, les petites bêtes seront les héros des créations.

Ce projet a pour objectif de favoriser l'émergence de projets à long terme autour de l'environnement, dans les structures de loisirs. Ces projets fédérateurs et motivants, font appel aux connaissances mais aussi à la créativité de chaque enfant.

Écolo'gestes, du concours aux rencontres :
« une évolution nécessaire »

Écolo'gestes était anciennement un concours. Ce concept était basé sur une sélection des centres de loisirs durant l'éla-



UN KAYAK GARDIEN D'UNE COLONIE DE STERNES

Arnaud Le Nevé

Chargé de mission faune-flore
à Bretagne Vivante-SEPNB

Le 25 juin 2004, en rivière d'Étel, devant le kayak fabriqué par Plasmor aux couleurs de Bretagne Vivante-SEPNB. De gauche à droite, Bernard Guillemot, président de Bretagne Vivante-SEPNB, Dominique Bourçois, gérant de Plasmor et Arnaud Guillas, conservateur des îlots à sternes d'Iniz er Mour et Logoden.

Les sternes connaissent les kayaks surtout pour leur capacité à surgir de derrière un rocher sans crier gare et à provoquer ainsi des envols généralisés. Depuis le printemps 2004, les sternes de la rivière d'Étel pourront témoigner qu'il existe également des kayaks protecteurs, garants de leur tranquillité.

Cette bonne nouvelle, nous la devons à la société Plasmor qui a accepté de signer une convention de mécénat avec Bretagne Vivante-SEPNB, le 25 juin 2004, afin d'aider à la sauvegarde des colonies de sternes en Bretagne. La société est soucieuse des perturbations que la pratique du kayak est susceptible de causer, aux oiseaux notamment. Pour cette raison, elle s'associe au travail de l'association de deux façons différentes.

Tout d'abord, un kayak neuf aux couleurs de Bretagne Vivante-SEPNB est prêté chaque année à Arnaud Guillas, conservateur d'Iniz er Mour, pour le gardiennage de la colonie. Il se trouve en effet, sur ce site, que le kayak est le moyen de déplacement le mieux adapté par rapport à un bateau en raison des faibles profondeurs et de la proximité de l'îlot à la côte.

Par ailleurs, Plasmor propose l'impression d'un « code de bonne conduite » réalisé conjointement, et diffusé sous la forme d'un dépliant d'information à chaque vente de kayak. La réalisation de ce dépliant est prévue pour les mois à venir, avant la saison 2005.

Ce travail de partenariat est réalisé dans le cadre du Contrat Nature « oiseaux marins » 2003-2006, financé par le Conseil régional de Bretagne.

boration du projet. Les partenaires, ainsi que Bretagne Vivante-SEPNB, désireux d'abandonner l'effet « couperet » du concours l'ont transformé en rencontres.

Desormais, chaque centre de loisirs inscrit peut aller au bout de son projet. Depuis la naissance d'Écolo'gestes, plus de 150 jeux ont ainsi été inventés par des centres de loisirs et présentés aux autres centres de loisirs du département lors d'une grande rencontre placée sous le signe de la nature, du jeu et de la convivialité. Pour cette nouvelle session, la journée rencontre aura lieu le 25 mai 2005.

Les partenaires du projet et notamment la Fédération Bretonne des CAF affirment toujours plus leur soutien à Écolo'gestes. En effet, en 2004, une convention de 3 ans a été signée avec cette organisme, afin de donner une ampleur et un rayonnement supplémentaire à Écolo'gestes.

La fondation Nature et découvertes a fêté ses 10 ans

La fondation Nature et découvertes est la fondation d'entreprise des magasins du même nom. Elle a pour objet le soutien financier aux associations de protection de la nature pour des projets concernant la protection des espèces et des milieux, la sensibilisation du public ou l'éducation à l'environnement. Créée en 1994 et placée sous l'égide de la fondation de France, elle a financé en dix années plus de 540 projets partout en France, pour un montant global de près de 3 000 000 d'euros. Elle reçoit chaque année 10 % des bénéfices de l'entreprise. En 2004, son budget s'élève à 524 000 euros. De 1994 à 1998, la fondation a notamment lancé une campagne nationale sur « les grands prédateurs », a participé à la sauvegarde de gîtes à chauves-souris, a contribué à la réintroduction de la tortue cistude au lac du Bourget (73) et a aussi soutenu la sauvegarde de l'Aigle de Bonelli dans le sud de la France. En 1999, pour fêter son cinquième anniversaire, la fondation a souhaité s'investir dans un grand programme pluriannuel. Elle a donc décidé de soutenir Cap Ligures, un programme sur quatre années mené par le WWF pour la protection des cétacés en Méditerranée. Puis, des appels à projets thématiques ont été lancés : en 2001, Insectes en danger et en 2003, zones humides et littoral. Aujourd'hui, les enjeux de la protection de la nature dépassent nos frontières. C'est pourquoi le Comité de sélection de la fondation a souhaité en 2004 renforcer son engagement en finançant des projets situés dans les DOM-TOM et en Afrique francophone.

Depuis dix ans, Bretagne Vivante-SEPNB a fait appel à plusieurs reprises au soutien de la fondation et des projets variés ont été soutenus. En 1997, ce sont les marais de Pen en Toul / Larmor Baden (56) qui sont acquis pour constituer une nouvelle réserve associative qui accueille aujourd'hui de très nombreuses espèces d'oiseaux d'eau. En 2002, du maté-

Jean-François Robic
Chargé de communication et développement à Bretagne Vivante-SEPNB

riel pour le suivi des colonies de chauves-souris en Bretagne est acquis dans le but de mieux connaître la fréquentation des lieux de reproduction et de chasse de ces étonnants petits mammifères. La conservation du damier de la succise, papillon fréquentant notamment les landes et tourbières des monts d'Arrée (29), est également aidée cette année-là. En 2003, Bretagne Vivante-SEPNB a bénéficié, à nouveau, de l'aide de la fondation pour un projet de restauration d'une lagune littorale dans les anciens marais salants de la Réserve Naturelle des marais de Séné (56). Les fonds alloués, soit 6017 euros, ont permis la réalisation de travaux d'aménagement hydraulique afin de favoriser l'installation spontanée d'un milieu rare à l'échelle européenne : la lagune saumâtre et son appropriation par les oiseaux d'eau.

Dans le cadre de cet anniversaire, la fondation a proposé aux associations qu'elle a soutenues d'organiser des journées portes ouvertes afin de faire découvrir les actions menées grâce à son soutien financier. En Bretagne, plusieurs visites de sites ont été organisées dans ce cadre par Bretagne Vivante-SEPNB. Ainsi, en avril, le public était invité à découvrir la lagune littorale de Pen en toul à Larmor Baden dans le Golfe du Morbihan. A deux occasions en mai, à Pluméliau (56) et Epiniac (35), il s'agissait de faire connaissance avec une espèce rare de chauve-souris, le petit rhinolophe. Enfin début juin, le public était convié à une opération de dénombrement de damiers de la succise dans la Réserve Naturelle du Vénec (29). Malgré des conditions météorologiques défavorables aux sorties en plein air, ces animations ont tout de même rassemblé près de soixante-dix personnes. ■

Nous aimons les craves,
we love choughs,
brini begou ru a garomp...

Intérêt partagé pour les craves



*Les craves sont de retour en Cornouailles,
de l'autre côté de la Manche,
après un demi-siècle d'absence,
et la reproduction y a même été constatée.*

Pierre Le Floc'h
garde-animateur
à la réserve du Cap-Sizun

Les sujets de sa Gracieuse Majesté pensent même fortement que les cinq oiseaux qui sont à l'origine de cette recolonisation seraient d'origine bretonne (ils ne font pas la pause thé à cinq heures...). Quel excellent contexte pour une visite de nos voisins britanniques de la RSPB, sur les terres natales présumées de leurs nouveaux résidents.

Partie remise, la première tentative ne fut pas la bonne

Le jour prévu pour le passage de nos homologues britanniques, l'état de la mer n'a pas permis au ferry d'assurer leur traversée. Le comité d'accueil ayant fait le déplacement de Ouessant, du Cap-Sizun, du pays bigouden ou du Léon, nous avons donc fait une petite réunion entre Bretons dans nos locaux brestois.

Une partie finistérienne

Le but du déplacement des quatre membres de la RSPB, Camilla, Stuart, Claire et Ian et de Rachel du National Trust, était de se faire une idée de la situation des craves bretons, de leurs problèmes et des solutions que nous mettons en œuvre pour soutenir leurs populations. Dans l'idéal, une visite dans chaque secteur habité par l'espèce aurait été souhaitable, mais il a fallu se limiter à un tour d'horizon raccourci pour nous permettre de présenter à nos visiteurs un éventail représentatif des différentes situations rencontrées par l'espèce dans notre région. La découverte des sites de la presqu'île de Crozon ou de Belle-Île-en-Mer aurait demandé plus d'une journée supplémen-

taire dont ne disposait pas la délégation de la RSPB, il a donc fallu y renoncer.

Premier jour : arrivée et accueil à Roscoff, déplacement puis réunion au siège à Brest. L'objet de la réunion était de faire le point sur les connaissances bretonnes sur les craves : les effectifs et leurs évolutions suivant les secteurs, analyse des différents paramètres pouvant interférer sur l'évolution des populations. L'après-midi a été consacrée à la visite de sites de la côte léonarde, sous la conduite de Laurent Gager.

Deuxième jour : déplacement à Ouessant où Christian Kerbiriou a pu restituer in situ les résultats de quelques années d'études sur l'espèce, résultat de reproduction, utilisation des différents milieux de l'île, réponse aux dérangements, survie et dispersion des jeunes, accès à la reproduction...

Troisième jour : visite de sites sur le Cap-Sizun sous la conduite d'Alain Thomas, une matinée plutôt dédiée aux différents modes de gestion de l'espace côtier en relation avec le crave, les expérimentations de la réserve de Goulien et les résultats obtenus. Une petite visite à la Maison du vent pour varier les plaisirs et remettre deux sculptures de craves en vol à cette structure. Le repas froid avec crêpes sur la billig à la Maison de la réserve a servi de réunion de conclusion avant le départ de nos hôtes vers le ferry du retour. Pour l'occasion le vétérinaire qui suit le bétail de la réserve nous a renseignés sur les traitements vermifuges utilisés par les agriculteurs du secteur, pratiques pouvant avoir un impact sur les insectes des bouses eux-même largement consommés par les craves.

Cinq craves sont à l'origine du renouveau de l'espèce en Cornouailles britanniques, nous espérons que les quatre oiseaux, qui ont élu domicile à Groix depuis le mois d'août, seront eux aussi à l'origine de la reconquête d'un site historique de reproduction. ■

À la veille d'un cinquantenaire, la réserve du Cap-Sizun à la croisée des chemins

Mais au fait, comment va notre doyenne ? C'est que les cinquante ans sont proches et l'après noces-d'or incertain...

Doyenne des réserves biologiques bretonnes continentales ! oui, puisque la vénérable réserve des Sept-Iles l'avait précédée de quelques décennies, placée sous l'aile protectrice de la LPO [1].

Voilà en effet près d'un demi-siècle que notre association veille patiemment sur ces falaises de la commune de Goulien, petite commune singulière de la côte nord du Cap Sizun où, il y a peu et à l'initiative de son maire, a surgi le premier parc éolien du Finistère, étrange coïncidence, non ?

Un site emblématique de la protection de la nature en Bretagne si ce n'est en France. 1958, rendez vous compte ! L'ORTE, les grands pontes du Muséum d'histoire naturelle de Paris, etc. Une cocarde solidement épinglée au revers du veston de Bretagne Vivante-SEPNB. Bref, le cadre de bien des avancées, de démonstrations, mais aussi de crispations et d'échecs. Enfin, un creuset générateur de tant de passions et de vocations naturalistes.

Cette réserve du Cap Sizun a drainé également un nombre considérable de visiteurs et de curieux à une époque, où la nature se donnait en spectacle pour et par elle-même, sans artifice, sans borne interactive ni cor Moran dressé ou phoque sibérien à portée de main.

Alain THOMAS
Conservateur de la réserve du Cap Sizun

Évidemment, bien des choses ont changé, particulièrement au cours des trente dernières années, et narrer toutes ces évolutions prendrait bien plus de trois ou quatre pages dans notre revue semestrielle. Alors, pour cette fois, je vous propose d'aller à l'essentiel car la doyenne, bien que toujours pleine de charme(s), s'interroge sur son avenir.

Portrait express

La réserve du Cap Sizun, à ce jour, est un espace d'environ cinquante hectares. Quelques îlots, le linéaire le plus spectaculaire des falaises du Cap Sizun (pardon pour la pointe du Raz...), une lanière de terrain en plateau avec landes, pelouses, pâtures, menez battus et écorchés. Une poignée d'hectares, propriété de Bretagne Vivante-SEPNB (avec achats en cours), une dizaine confiés par un agriculteur retraité de Goulien (une des grandes satisfactions de ces

dernières années) et le reste, l'essentiel, propriété du Département du Finistère, pour tout dire : le socle, à la fois sur le plan foncier et sur le plan du partenariat indéfectible, attentionné.

Une singularité étonnante : depuis le premier jour, l'absence d'extension, même minime, sur le domaine public maritime. Zéro mètre carré ! Un site majeur de reproduction des oiseaux de mer où, à tout instant, les engins de pêche en pied de falaise peuvent contrecarrer les efforts de protection. Concrètement, aux abords mêmes du site, nous pouvons parler d'une certaine retenue de la part des pêcheurs amateurs comme des professionnels. En tout cas, la question ravive un des pires et des plus chauds souvenirs des gestionnaires.

Pensez donc ! Au sortir de la rébellion victorieuse des Capistes sur l'État, l'échec cuisant en 1982 du dossier de classement du site en Réserve Naturelle nationale avec l'intégration d'un périmètre maritime. Après avoir bouté une centrale nucléaire et ses légions de gardes mobiles, une restriction aux droits ancestraux de libre-pêche fit figure d'aimable prolongation... Bref, un avant-goût d'actuelles polémiques quant aux objectifs d'un parc national de la mer d'Iroise. Sans doute aussi, à l'époque, un manque de clairvoyance de notre part et un spectaculaire « allez-y les gars, on est derrière vous » d'un ministère chargé de l'Environnement. Souvenirs.

Oiseaux en tout genre

Puisque de réserve biologique il s'agit, parlons d'abord de biodiversité.

« Ah, oui, il y a beaucoup moins d'oiseaux qu'avant. » Dix fois, cent fois, le verdict tombe de la bouche de visiteurs. Souvenirs plus ou moins flous. Tantôt cinglant, tantôt teinté de compassion et nuancé d'un : « oui, toutes ces marées noires... ». C'est vrai et c'est faux, bien sûr. Car la situation est bien plus florissante qu'au premier coup d'œil !

Car de quoi parlons-nous ? De quantité, de diversité, de mobilité des colonies ? En tout cas, voilà déjà l'une des raisons d'être d'un espace protégé : offrir un lieu de parole et d'échange sur les choses de la nature et le temps qui passe.

Les espèces-phares

Cette première réserve de Bretagne Vivante-SEPNB doit beaucoup, dans sa naissance, à la présence de spectaculaires colonies d'alcidés se reproduisant de surcroît sur des falaises continentales. Et de la « trilogie des pingouins » : guillemots, pingouins tordas, macareux, il ne reste plus en effet qu'une vingtaine de couples des premiers. Ils n'en constituent pas moins l'une des cinq dernières colonies pour l'espèce en France. Et colonie sur laquelle nous veillons sans relâche en essayant, par exemple, de détourner l'attention des prédateurs. Au demeurant, chaque printemps, la production en jeunes est excellente. Les causes de ce chagrin naturaliste sont ailleurs. Bien connue : la pollution par les hydrocarbures. Sournaises et croissantes : les ponctions par les engins de pêche. En devenir : les effets du réchauffement climatique peu favorables à ces espèces nordiques...

L'abondance et la clameur. La période de faste des mouettes tridactyles, entre 1975 et 1990. Colonies virevoltantes dans chaque falaise en contre-bas du sentier de visite. Oui, mais ici, ce n'est ni Océanopolis (avec toute notre sympathie pour ses créateurs et animateurs), ni Brannféré. Les grands corbeaux existent et prédatent, les puces et les acariens parasitent et déclenchent les exodes, la dynamique démographique de l'espèce intègre les baisses de production, et les oiseaux y répondent par la redistribution spatiale des colonies. Le sens de la réserve alors ? Le berceau d'études scientifiques de niveau mondial orchestrées par Jean-Yves Monnat et exécutées par nombre de scientifiques de toutes origines.



Mouettes tridactyles

« Oui, mais les cormorans, et les goélands ? Il y en a moins aussi ? » Certes. Encore une fois, c'est exact. Mais quel autre espace protégé breton, non insulaire, a réussi, après deux ans d'observation et d'expérimentation à identifier la cause du soudain déclin et jugulé sur quatre kilomètres de côtes la prédation des « fautifs » ? Ces visons d'Amérique qui colonisent tous les habitats littoraux même les plus escarpés ! Vicissitudes d'un milieu vivant en constante évolution et heures de travail supplémentaires... Goélands argentés et cormorans huppés ré-augmentent timidement, alors que goélands marins et bruns n'ont jamais été aussi nombreux depuis 1958. Quant au remarquable mais aux « couleurs passe-partout » fulmar boréal, il y trouve sa colonie la plus méridionale de l'Atlantique nord (quatorze jeunes à l'envol en 2003) et se laisse observer comme nulle part ailleurs en Bretagne.

La masse ou la rareté

Et ces oiseaux rupestres non marins ?

Ces derniers temps ont vu le retour tant espéré du crabe à bec rouge après plus de 25 ans d'absence en tant qu'espèce nicheuse. Un élément de première importance du patrimoine naturel de Bretagne. Deux couples s'y sont reproduits en 2004 et un à deux autres commencent à prospecter les cavités du secteur. Avec notre ami Jean-Yvon Griffon [2] qui nous confiait ces jours-ci, lui le vieil et excellent observateur des rochers et des c'hougon : « Oh, oui, les craves sont revenus comme avant... Ah, oui ! Comme avant, en 1954, quand je me suis installé sur cette ferme. » Et ces pigeons bisets domestiques retrouvant le goût de la liberté et qui constituent spontanément des colonies sauvages. Une aubaine ! Pour qui ? Mais pour le faucon pèlerin, qui après un intermède d'un demi-siècle, s'apprête à retrouver sa place dans l'avifaune nicheuse du Cap Sizun. Où ça ? Mais dans les falaises de Goulien qu'il occupe maintenant depuis deux ans... Et la discrète chevre d'Athéna, et le dernier couple de grand corbeau et...

Et s'il fallait conclure ce trop restrictif tour d'horizon des évolutions de la biodiversité locale, la note la plus originale pourrait être appor-



Un fulmar boreal (*Fulmarus glacialis*) nichant sur un ressaut de falaise tapissé d'arméries maritimes en fleur.

tée par ces chevreuils gîtant désormais dans les ptéridaies et landiers des falaises...

De toute évidence, en dépit de la disparition d'espèces prestigieuses, la qualité des peuplements de la réserve lui confère toujours une valeur de niveau national.

Et les relations humaines dans tout ça ?

L'échec du « dossier Réserve Naturelle nationale » révéla au grand jour les tensions qui persistaient depuis la création de la réserve à Goulien. Plus sur le plan formel des relations municipalité-association que dans les contacts entre riverains et personnels de la réserve. Nombre de sympathies durables se sont nouées avec le temps avec de nombreux Gouliénistes. Nombreux ont été les pas en direction de la commune : embauche de vacataires locaux, location ponctuelle de l'ancienne école pour des stages, diffusion annuelle de La Lettre de la réserve à chaque habitant de la commune. Mais, la réserve a bien dû irriter !

Le paroxysme des crispations va se manifester à la fin des années quatre-vingt-dix. Trois causes.

Des moutons vivant douze mois sur douze dans de vastes enclos en falaise avec l'objectif de favoriser le retour du crabe à bec rouge. Un sentier de grande randonnée établi sans nuance d'un bout à l'autre du littoral capiste et qui se heurte alors aux

réticences de Bretagne Vivante-SEPNB à Goulien. Ces deux sujets mériteraient bien sûr développement. Enfin, une histoire de vent et de maison...

La situation va devenir alors peu à peu intenable.

Le maire porte plainte soudainement pour « mauvais traitements à animaux » arguant du fait que nos bêtes sont mal traitées, chutent à l'occasion dans les falaises. À vrai dire, les enclos passent sans doute mal auprès des habitués de la côte, même si on peut dire « nous sommes chez nous ». De l'appropriation collective des paysages, de la mémoire des temps de vaine-pâturage des troupeaux... Le conservateur et le garde de la réserve se retrouvent au tribunal à Quimper au printemps 2000. Détaillés, sérieux, nos arguments l'emportent. Relaxe !

À la même époque, Bretagne Vivante-SEPNB s'apprête à signer un Contrat nature avec le Conseil régional. Le conseil municipal de Goulien y met son veto. La raison ? Le non-achèvement du GR [3] sur Goulien du fait des positions défendues par l'association. Dernier volet : la valorisation du parc éolien qui vient de sortir de terre. Le maire souhaite rénover l'ancienne école du bourg pour y installer un écomusée consacré à l'énergie éolienne. L'équipe de la réserve se trouve sollicitée par des partenaires potentiels tels que l'ADEME, Espace éolien développement et défend un temps à leur côté une autre option quant au choix du lieu d'implantation...

Inutile de dire que la réserve est

alors totalement isolée. Toute tentative de collaboration avec d'autres partenaires politiques sur le Cap Sizun est vouée à l'échec.

Continuer de s'enterrer dans un camp retranché n'a plus de sens. Il faut s'ouvrir davantage et oser une forme de réappropriation des lieux par la population locale.

Le choix de l'ouverture

La grosse épine dans le pied ? Incontestablement, l'affaire de la SPPL.

Traduction : la servitude piétonne de passage le long du littoral. Elle condense à elle seule bien des motifs de frustration. La réserve empêcherait les Gouliénistes de jouir de leur littoral d'est en ouest ! Ici, derrière une certaine caricature, se cachent le symbolique et une légitime exaspération de l'édile.

Nous faisons alors le pari des concessions. Six mois de discussion et l'affaire est entendue. Pour la petite histoire, le tronçon de GR[3] en panne depuis dix ans est ouvert avant même le lancement de l'enquête publique ! Mais, bon, l'essentiel est ailleurs. Dix ans après, les mentalités ont cheminé et, cette fois-ci, services de l'État, commune et randonneurs ont tenu compte des grands corbeaux et des courbes de niveaux. Une opération presque exemplaire qui pourrait servir de modèle aux retouches à apporter aujourd'hui en plusieurs points des 60 kilomètres de sentier...

Et ce faisant, le blocage du Contrat nature est levé et la région donne son feu vert.

Autre symbole, l'école du bourg. Comment ne pas comprendre l'intérêt à redonner vie à un tel bâtiment. Nous décidons donc d'accompagner le maire dans son projet de « Maison du Vent » [4]. « Nous conduisons une délégation du conseil municipal à la « Maison du loup » au Cloître-Saint-Thégonnec où se conjugue le développement local entre élus et gestionnaires de la réserve des Cragou [5]. Suite logique, la municipalité nous implique comme prestataire de service dans la muséographie. Tous ces micro-événements locaux vont favoriser une prise de contact immédiatement constructive avec la jeune Communauté des communes du Cap Sizun.

Le principe de subsidiarité n'existe pas encore dans les coopérations intercommunales ! Le président d'un EPCI[6] se gardera bien d'aller au-devant d'un interlocuteur tant que celui-ci est en conflit avec l'un de ses collègues ! Notre projet de création d'un Club-nature ouvert aux enfants des CLSH [7] du Cap Sizun est donc subventionné. Et depuis lors, d'autres opérations ont vu le jour.

Nous ne sommes pas les seuls

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous. Il faut l'intégrer dans les préoccupations locales. Pour conforter cette orientation, l'équipe de gestion initie dès 2002 un certain nombre d'actions visant à présenter plus Bretagne Vivante-SEPNB comme une force de proposition que comme le gardien du Temple qui sait. Deux d'entre elles vont sensiblement contribuer à modifier l'image de la réserve et de ses gestionnaires en s'appuyant sur une cible simple pour communiquer : le crabe à bec rouge, joyau du Cap Sizun.

Le suivi de cette métapopulation constitue l'une des principales activités de routine de l'équipe locale outre les actions conservatoires développées à son intention sur la réserve elle-même. Mais d'autres personnes, à leur insu, contribuent également à la sauvegarde de l'espèce. Alors, pour les honorer, sollicitées, les caisses du CMB d'Audierne et de Pont-Croix nous rejoignent dans la



création du prix « Bienfaiteur des craves ». L'attribution obéit à deux règles de base. Le lauréat applique des modes d'entretien de ses propriétés littorales favorisant les ressources alimentaires des craves (pâturage par chevaux de loisir, fauche, etc.). La récompense est tournante et l'impétrant choisit chaque année dans une commune différente. Lauréats : un couple gestionnaire d'un centre équestre, un sous-officier de marine et son épouse, des paysans retraités.

Seconde action spécifiquement en direction du monde agricole : la relance de la fauche périodique de parcelles de lande. Première obligation : retrouver des agriculteurs d'accord pour valoriser ce produit (en litière ou en compostage). C'est chose faite dès l'été 2002. À notre grande surprise, une dizaine de candidats se font connaître. À l'été 2003, vingt ans après le passage de la dernière barre de coupe sur le menez Kergulan, Jean-Yves Landriau, agrobio de Plogoff, président de l'association des producteurs du Cap Sizun, fait tousser son tracteur dans la réserve. Mise en balle et utilisation sous bovins seront l'affaire d'agriculteurs de Goulien, conseillers municipaux à leurs heures après la journée aux champs !

Quel avenir ?

Après tant d'énergie dépensée avec un succès apparent à « sortir de notre réserve », le plus dur à avaler aujourd'hui consiste à réaliser que la doyenne n'est pas prête à vivre de ses rentes ! Très prosaïquement, le site se trouve dans une situation financière fragilisée.

Rappelons-nous que le statut de Réserve Naturelle pressenti dès 1977 n'a pu lui être accordé avec le confort, même relatif, du budget de fonctionnement annuel attribué par l'Etat.

Côté recettes, depuis les 45 000 visiteurs en une seule saison (en 1980), la fréquentation n'a cessé de baisser, avec les conséquences que l'on peut imaginer. Désaffection aux multiples explications. Ainsi, moins de 14 000 visiteurs ont-ils contemplé Kastel ar roc'h en 2004 !

Côté dépenses fixes, un peu plus de deux postes de permanents. Pas un luxe, au vu des nouvelles missions accumulées au fil des ans sur la réserve comme sur le Cap Sizun et de l'utilité qu'il y aurait à disposer d'un encadrant scientifique permanent.

Sans enjoliver l'actuel bilan, preuve a été pourtant apportée que ce site se perçoit désormais comme un réel outil de développement durable bien mieux connecté au tissu local que précédemment. L'état de la biodiversité est plus que satisfaisant et les potentialités conservées.

Alors, nous voilà à la croisée des chemins

Il y a une urgence collective à reconnaître aux falaises de Goulien un véritable statut qui garantira et confortera la poursuite de l'action de référence engagée par les pionniers de la protection de la nature en Bretagne et rapidement accompagnée par le Département du Finistère. Une occasion se présente avec la mise en route prochaine du nouvel outil législatif placé entre les mains des conseils régionaux : les réserves naturelles régionales.

Au tournant du demi-siècle, nous formulons avec confiance le vœu que du Valc'h à Porz marc'h, les falaises de Goulien entrent enfin de plain-pied dans le patrimoine régional. Quant à vous, cher lecteur, peut-être une prochaine rencontre en chemin.



[1] DPO / Ligue française pour la protection des oiseaux

[2] Jean-Yvon Grifon / Agriculteur nous confiant ses terres au bord de mer

[3] GB / Sentier de Grande Randonnée n° 34 / Morlaix-Pointe du Raz-Est

[4] Maison du Vent / Centre d'interprétation du vent, de l'énergie éolienne et des falaises du Cap Sizun. Ouverture : avril à septembre

[5] Réserve des Cragou / Principale réserve de Bretagne Vivante-SEPNB

[6] EPCI / Etablissement public de coopération intercommunal

[7] CLSH / Centre de loisirs sans hébergement. Centre aéré d'autofin.



Rajeunissement d'une Mare au Cap Sizun

Bretagne Vivante-SEPNB et le GAPAS se sont associés à l'automne 2003 pour préparer un chantier de restauration d'une mare en voie d'atterrissement à Clédén-Cap-Sizun, dans le cadre d'un chantier de jeunes bénévoles capistes et polonais en août 2004.

Le Gapas (groupe audiernais de pédagogie et d'animation sociale) est une association d'éducation populaire basée à Plouhinec dans le Cap Sizun qui accompagne les adolescents dans leurs projets tout au long de l'année. Pour les sensibiliser à la protection de la nature, Christelle Richard, l'animatrice de l'équipe, a demandé à la réserve du Cap Sizun de l'aider à monter un projet de chantier avec des jeunes bénévoles capistes, mais aussi polonais, car l'association possède une antenne dans

ce nouveau pays de l'Union européenne. L'équipe de la réserve déplorant depuis plusieurs années l'abandon et l'atterrissement d'une très jolie mare, au lieu-dit Kermeur, à Clédén-Cap-Sizun, proposa ce site comme zone humide à sauver par l'action des adolescents. Cette mare étant un commun du village, les jeunes ont fait du porte-à-porte afin de présenter le projet et d'emporter l'adhésion des douze propriétaires. Pour ce faire, l'aide de la société de chasse de la commune fut appréciable, les chasseurs s'engageant auprès des propriétaires à ne plus jamais chasser sur cette mare. Le Gapas obtint également une subvention de la communauté de communes, et l'aide technique de la commune de Clédén-Cap-Sizun.

Avant le chantier lui-même, les jeunes ont participé à quelques animations de sensibilisation à l'écologie des zones humides avec l'animateur de la réserve du Cap Sizun, d'abord en profitant de la richesse faunistique et floristique de deux petites mares situées à la pointe du Van. Puis, d'autres animations ont permis aux jeunes eux-mêmes de lister l'inventaire des plantes présentes à Kermeur. Ils ont également partici-

Damien Védrenne
garde-animateur
à la réserve du Cap-Sizun

pé à l'élaboration du plan d'action et à la préparation du chantier, prévu pour deux semaines en août. Il a été décidé d'enlever une partie de la très épaisse couche de végétation accumulée au fil des ans : une quarantaine de centimètres recouvrant totalement les trois mille mètres carrés. Cette végétation est essentiellement constituée par le gaillet des marais, le potamot nageant et le Lotier des marais. De plus quelques saules ont commencé de coloniser la mare en s'appuyant sur ce tapis végétal. De même, quelques touffes de joncs ont rejoint les saules au centre.

Pendant deux semaines, une dizaine de jeunes Capistes et polonais ont travaillé dur, tous les matins, pour arracher la couche de végétation et l'évacuer. Un habitant de Kermeur, d'origine polonaise, est venu prêter main-forte dès qu'il le pouvait. Chaque jour, quelques personnes venaient voir l'avancement des travaux et encourager les jeunes. Sans oublier le chien de la plus proche voisine, très content de voir du monde et de se faire caresser.

Le chantier réalisé en août a donc permis d'avoir à nouveau une zone en eau libre sur une partie de la mare. Une partie des saules a également été éliminée. Un exploitant installé en agriculture biologique à proximité a récupéré la matière végétale pour son compost, le transport étant assuré par les moyens techniques de la commune. Il reste bien sûr encore beaucoup à faire pour rendre au site toute sa richesse écologique, mais ce début a permis aussi aux habitants du hameau de se réapproprier cette mare abandonnée depuis longtemps. Un suivi de l'évolution de la zone libérée est prévu avec les jeunes Capistes. Ceux-ci doivent également préparer un site Internet pour présenter la réalisation du projet. Bref, une affaire à suivre... ☀



le Potamogeton nageant (*Potamogeton natans*)

Le Life

Conservation du phragmite aquatique

en Bretagne

Arnaud Le Nevé,
chargé de mission faune-flore

Photos Hervé Ronné

* Life :
L'instrument financier
de l'environnement.

Cet été 2004, la Commission européenne vient d'accepter de financer un ambitieux programme Life proposé par Bretagne Vivante-MEPN pour la conservation du phragmite aquatique dans notre région, passereau le plus menacé d'extinction en Europe.*

Les effectifs reproducteurs sont estimés à environ 12 500-20 000 couples et sont répartis pour l'essentiel entre la Pologne et la Biélorussie. La zone d'hivernage, mal connue, se situe en Afrique tropicale de l'Ouest. Cela lui vaut un statut d'espèce menacée à l'échelle planétaire (SPEC 1) et prioritaire de la directive Oiseaux de la Commission européenne.

Il effectue sa migration de printemps par l'est de l'Europe. À l'automne, il change de route et migre par l'ouest de l'Europe, notamment le long de la façade Manche-Atlantique. Ainsi, les informations obtenues depuis un quart de siècle par les stations de baguage montrent que la zone principale de haltes et d'engraissement en migration postnuptiale, se trouve dans le nord-ouest de la France, le long des côtes de la Manche, puis de l'Atlantique. Cette zone se présente sous la forme d'un chapelet de marais littoraux, le long des côtes normandes et bretonnes, de la baie de la Seine à l'estuaire de la Loire.

La principale menace qui pèse sur ces haltes et qui résulte de la discrétion de ce petit passereau, est leur absence de gestion en faveur du phragmite aquatique, le plus souvent faute des connaissances nécessaires de la part des gestionnaires. Ce défaut de gestion va souvent de pair avec d'autres menaces qui caractérisent toujours le sort des zones humides : dégradation du fonctionnement hydraulique, atterrissement, pollution de l'eau, artificialisation (comblement, fauche intensive des roseaux, aménagements récréatifs ou cynégétiques). Ces menaces entraînent toutes une perte de la diversité d'habitats et une altération de leurs fonctions écologiques pour le phragmite aquatique : fonction d'alimentation, de repos et d'orientation nocturne.

La motivation majeure du projet Life est donc d'augmenter la superficie d'habitats favorables pour le phragmite aquatique en migration, tout au long du littoral français atlantique. Cet objectif général peut se décliner en deux objectifs spécifiques. Il s'agit d'une part d'assurer ou restaurer les fonc-

tions écologiques essentielles à l'accueil du phragmite aquatique sur des haltes de migration importantes. Trois sites ont été retenus. Il s'agit des marais maritimes de l'Aulne dans le fond de la rade de Brest, de l'étang de Trunvel en baie d'Audierne et de l'étang de Pen Mané dans la rade de Lorient. Et il s'agit, d'autre part, de promouvoir l'expérience de gestion acquise auprès des responsables et gestionnaires du chapelet de haltes migratoires.

Le projet est programmé sur une durée de cinq ans, du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008, au cours de laquelle un grand nombre de chantiers et d'actions de communication sont projetés, afin :

- d'améliorer la connaissance des haltes migratoires et du rôle de leurs habitats pour l'espèce : le projet prévoit pour cela une opération de radiopistage, une étude du régime alimentaire grâce à l'analyse des fientes récoltées sur les stations de baguage et un inventaire complémentaire de possibles haltes migratoires au printemps ;
- de pérenniser la protection réglementaire de haltes majeures : cela consiste à maîtriser l'usage ou le statut foncier de 30 ha de marais par convention de gestion ou acquisition ;
- de mettre en place une gestion adaptée des habitats vitaux : les travaux programmés portent sur 265 ha de marais et consistent en travaux d'entretien par fauche pluriannuelle de roselières et de prairies subhalophiles, et par gestion des niveaux d'eau ;
- de sensibiliser la population locale par la réalisation et la diffusion d'un film à la télévision et sous forme de conférences dans les communes, par l'édition d'une plaquette de sensibilisation et un programme d'animations destinées au grand public et aux scolaires. Le Life contribuera ainsi à l'intégration locale du réseau de sites Natura 2000 ;
- de diffuser l'expérience acquise aux gestionnaires et aux responsables concernés en France par l'organisation d'ateliers techniques et l'édition, en fin de programme, d'un recueil d'expériences. Ce recueil proposera par ailleurs une stratégie de conservation régionale. La réalisation d'un site Internet et la programmation d'échanges avec le Life espagnol LIFE2002NAT/E/8616REV complètent ce volet communication.

La coordination scientifique est assurée par Bruno Bargain à Trunvel, et la coordination technique et administrative est assurée par Arnaud Le Nevé et Luc Raoul au siège. Une lettre d'information régulière fera le point sur l'avancée des travaux. Vous pouvez par ailleurs les contacter pour toutes informations complémentaires. ■



Capture



Baguage



Enregistrement



Pesée

Un radar pour suivre les oiseaux

Malgré les efforts des ornithologues depuis un siècle, la migration des oiseaux garde encore des aspects inconnus. En Europe, les oiseaux se déplacent depuis les zones d'hivernage vers les zones de nidification avant la période de reproduction et effectuent le trajet inverse en été et en automne. Le déroulement du passage peut varier radicalement selon les espèces : certains oiseaux, comme les hirondelles, volent durant la journée et se regroupent le soir près d'un marais pour dormir dans une roselière. D'autres, comme les limicoles, peuvent progresser nuit et jour pour atteindre un estuaire où ils pourront se nourrir avant de repartir pour leur destination finale. Mais les oiseaux que nous étudions à la station de baguage de Trunvel, les passereaux paludicoles, sont des migrateurs nocturnes, c'est-à-dire qu'ils voyagent uniquement durant la nuit. Durant la journée, ils font escale dans des zones humides pour s'alimenter, se reposer et éventuellement refaire les réserves de graisse nécessaires à la poursuite de leur périple. Nous ne savons pas bien pourquoi ils choisissent les ténèbres, peut-être pour échapper aux prédateurs ou pour éviter les températures trop élevées des journées d'août, ou encore parce qu'ils se dirigent grâce à la position des étoiles. Toujours est-il que nous ignorons encore en partie le déroulement de ces déplacements, et en particulier les heures de départ et d'arrivée de ces oiseaux dans les roselières de la baie d'Audierne, la direction et la hauteur de vol. Nous ignorons également la part des migrateurs qui s'arrêtent dans le secteur par rapport à ceux qui le survolent.

C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous avons souhaité disposer cet été, en baie d'Audierne, d'un radar capable de voir ce qui se passe la nuit. Cette opportunité s'est présentée lors d'un contact avec Pascal Raavel, responsable du GREET Ingénierie, bureau d'étude utilisateur de l'unité mobile AVISCAN appartenant à Espace éolien développement (EED). Ce système, mis au point initialement pour le repérage des bancs de poissons sur les gros bateaux de pêche, a été adapté pour suivre le déplacement des oiseaux. Il est utilisé principalement pour évaluer l'importance pour l'avifaune des sites éoliens.

Bruno Bargain,
chargé d'études à la station de baguage de Trunvel

L'opération s'est déroulée du 24 août au 2 septembre 2004, durée pendant laquelle le radar a fonctionné de la tombée de la nuit au lever du jour. La position verticale du radar, utilisée préférentiellement, permet d'obtenir des informations sur la hauteur de vol des oiseaux jusqu'à environ mille cinq-cent mètres, et la position de l'engin à 45° recueille des données sur la direction de vol jusqu'à une distance d'un kilomètre. Une image d'écran est enregistrée toutes les cinq secondes pendant toute la durée de suivi. Ces images comprenant toutes les informations sont stockées sur le disque dur de l'ordinateur couplé au radar. Ces informations sont traitées actuellement par Sébastien Devos, technicien du GREET Ingénierie sur des logiciels spécifiques. Les résultats obtenus par le radar seront ensuite comparés à ceux obtenus par capture au filet à la station de baguage.



Implantation du radar sur le site.

À Molène, les pierres nous racontent des histoires...

Bernadette Coléno
Réalisaire de l'exposition

L'exposition Trielen « De mémoire de pierre », consacrée au patrimoine lithique de l'archipel de Molène, occupe actuellement la Maison de l'environnement insulaire de l'île de Molène.

Tous les jours
de 15h à 17h30
Maison de
l'environnement
insulaire,
Bourg de Molène
02 98 07 38 92

Dans un environnement aussi sauvage qu'une île au milieu de l'eau, la pierre apparaît comme l'élément le plus résistant, celui qui traverse les siècles, les millénaires, les millions d'années. Ses affleurements, ses accumulations, ses multiples usages à différentes périodes de l'histoire humaine, jalonnent, expliquent, accompagnent, révèlent l'histoire de la Terre, ainsi que celle des hommes et font prendre tout son sens au terme de patrimoine lithique.

Des îles de l'archipel de Molène, Trielen a été retenue pour ce propos comme exemple, non pas qu'elle soit plus digne d'intérêt que les îles voisines, mais plutôt parce qu'elle est le point de départ de programmes d'étude [1] et [2] qui, à long terme, s'étendront sur l'ensemble de l'archipel.

Au fil de l'exposition, différents thèmes sont abordés. Tout d'abord, une lecture de la carte géologique nous éclaire sur la nature du substratum de l'île. La cartographie très fine de Trielen, à l'aide du GPS, illustre et explique la mobilisation des grandes accumulations de galets qui enserrant l'île. Une place importante est réservée aux traces de présences humaines préhistoriques (pierres dressées, tumulus, calms, tertres et mobiliers) inventoriées, cartographiées, et pour certaines fouillées, puis à celles plus récentes et plus évidentes (habitations, fours à soude) de l'activité des goémoniers présents sur l'île depuis la moitié du XIXe siècle [3]. Un dernier volet dévoile l'étonnante et amusante typologie vernaculaire des écueils entourant l'île [4].

Cette exposition souligne la densité, la diversité et la richesse du patrimoine lithique que l'insularité a préservé en partie de l'action anthropique, mais aussi sa fragilité vis-à-vis d'une nature qui érode sans état d'âme.

[1] Étude sur le suivi morpho-sédimentaire à long terme des îles de l'Archipel de Molène, nov. 2003, Laboratoire GEOMER/UMR 6554 CNRS

[2] Programme de recherche archéologique collectif mis en place depuis 2000, CRBC/UMR 6038 et 5197 CNRS.

[3] Travaux de recensement architectural des îles de l'archipel de Molène d'Hervé Le Bot, architecte à Brest.

[4] M. Madeg, Per Pondaven et Yann Bino - An ennciger, Ed. Emgleo, Breizh, 2004

De mémoire
de pierres.



LE LEGS LAPICQUE

Une nouvelle section et une nouvelle réserve en Côtes-d'Armor grâce à une grande dame.

Paulette Lapique est décédée à Paris le 8 octobre 2001, à l'âge de 92 ans. Cette « vieille dame » avait toute sa vie gardé une jeunesse étonnante et fait preuve d'un dynamisme peu commun. Admiratrice de Pierre Rabhi qui prône la « simplicité volontaire » et la « décroissance soutenable », elle avait, malgré sa fortune, mené une vie très frugale. Convaincue que notre environnement était menacé, de plus en plus en colère contre l'évolution du monde, elle avait consacré beaucoup de son temps et de son énergie à soutenir des projets et des associations qui luttèrent contre cette dégradation et cherchaient à mettre en place des alternatives. Elle a ainsi beaucoup fait pour promouvoir l'agriculture biologique, ce qui l'a par exemple amené à participer moralement et financièrement au lancement de la Biocoop de Paimpol.

Une volonté de protection de la nature

Elle partageait sa vie entre son domicile parisien et sa propriété de Ploubazlanec, dans les Côtes-d'Armor. Elle souhaitait, qu'après sa mort, cette propriété soit affectée à la protection de l'environnement. À la recherche d'une structure qui puisse répondre à cette aspiration, sur la recommandation de Marc Gallois de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), elle est entrée en contact avec la SEPNB en 1988. Au fil des ans, des relations de confiance se sont instaurées entre elle et Max Jonin, secrétaire général de l'association de l'époque. Par son testament du 25 mai 1998, elle a légué à Bretagne Vivante-SEPNB les biens immobiliers qu'elle possédait sur Ploubazlanec, soit trois constructions en plus ou moins bon état et un ensemble de parcelles (landes, bois, taillis, prés) d'une superficie de près de 9 ha. Conformément à la volonté de la défunte, ces terrains doivent être pour partie aménagés en réserve biologique, l'autre partie devant être mise en culture bio-

Roger Uguen,
Trésorier de Bretagne Vivante-SEPNB

logique. Les trois constructions, inaliénables pendant deux cents ans, doivent servir à abriter le matériel et loger les personnes qui travailleront sur la propriété ou participeront aux recherches et opérations de gestion. Mlle Lapique a également légué à l'association un portefeuille de valeurs mobilières qui « participera par son revenu aux frais de gestion et d'aménagement » du domaine.

Une équipe motivée

La rentrée en possession d'un legs par une association nécessite une autorisation préfectorale qui ne peut être donnée qu'après acceptation du legs par le conseil d'administration de l'association. Le conseil d'administration a considéré que la gestion du site ne pouvait se faire sans l'implication d'une équipe prête à s'investir dans un projet conforme aux dispositions testamentaires. Des contacts ont été pris avec les adhérents résidant à proximité du site, qui ont abouti à la création d'une nouvelle section, la section Trégor-Goëlo dont le but premier est de bâtir un projet autour du legs. Le 21 juin 2003, le conseil d'administration décidait d'accepter le legs, et le 6 janvier 2004 le préfet du Finistère donnait son autorisation. Le notaire pouvait alors rédiger l'acte de délivrance du legs (en mai) permettant à l'équipe du Trégor-Goëlo de prendre possession des lieux. Les travaux de remise en état du site ne manquaient pas après de trois ans de non-occupation. Heureusement, pendant cette période, Denis et Yvonne Lapique avaient veillé sur le domaine, faisant quelques travaux d'entretien. Qu'ils en soient ici remerciés.

Il ne restait plus qu'à inaugurer cette nouvelle propriété de l'association. Le 10 juillet, élus locaux, représentants d'associations de défense de l'environnement costarmoricaines, voisins, administrateurs de l'association et adhérents de la section se sont, après les discours d'usage, retrouvés autour d'un buffet pour fêter l'événement. ■



Inauguration de cette nouvelle propriété de l'association : discours d'usage.

Les damnés de (dessous) la terre

Vous n'avez jamais entendu parler de Marcel Bouché ? Normal : il raconte des choses fascinantes, de celles qu'on ne trouve pas dans les journaux. C'est un très grand professeur, l'un des meilleurs spécialistes au monde des vers de terre. Aujourd'hui à la retraite à Montpellier, après avoir dirigé un laboratoire de l'Inra, il continue de se passionner pour ces animaux fabuleux qui n'intéressent personne.

Et que dit-il ? On ne saurait résumer ici quoi que ce soit d'une telle oeuvre. Contentons-nous d'un point : les vers creusent jusqu'à 5000 kilomètres de galeries par hectare. La chimie ne les a pas éliminés, bien sûr. Grâce à quoi des orages incroyables, jusqu'à 100 millimètres d'eau, peuvent percoler à travers le sol en une heure seulement ! En somme, les vers sont des auxiliaires décisifs dans la lutte contre les inondations.

La Bretagne, qui souffre régulièrement de ces violentes colères du ciel, devrait peut-être s'interroger un peu plus qu'elle ne le fait. Tous les lecteurs de ce journal savent que la destruction des haies et l'arasement des talus ont modifié en profondeur le cycle de l'eau, et qu'ils sont responsables de bien des désastres. Mais qui parle des vers de terre, dont le productivisme fou a massacré l'essentiel des populations partout où il est installé ? Pas de vers, pas de galeries : l'eau ne pénètre plus les sols, et ruisselle aussi vite qu'il est possible.

Alors, plus loin : en règle très générale, il n'existe en Europe un seul grand spécialiste des vers de terre par pays. Or si 2000 espèces, à peu près, ont été décrites dans le monde, il pourrait y en avoir jusqu'à 50 000. Une telle ignorance est tout de même bien fâcheuse : sans ces bêtes extraordinaires, jamais les sols sur quoi repose toute la vie ne seraient devenus aussi fertiles. Elles aèrent, elles fertilisent, elles brassent les micro-organismes, comme on le fait pour la bière.

Bref, ce sont des héros, d'authentiques héros de la vie. Et tout le monde s'en fout. Un seul vrai spécialiste par pays, pensez ! Et combien de freluquets payés pour vanter les mérites de la chimie et des pesticides réunis ?

Fabrice Nicolino

